

# Europlastics et composites option optimisation de la production

Apprentissage – formation en alternance INDUSTRIE Travail des métaux - Travail des matériaux

## VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

## LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans\*

*\*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS Europlastics et composites, option POP, vise à former un technicien supérieur capable de piloter et optimiser la production, de garantir la bonne pratique des personnels et des équipements, de gérer la production et la qualité, d'améliorer continûment le procédé, de conduire des actions spécifiques (revues, contrôle, actions correctives), de rédiger et diffuser des procédures, de maintenir le haut degré de performance de la chaîne de production et d'encadrer des équipes. Il doit maîtriser la transformation des plastiques, la fabrication des composites, la conception et l'industrialisation des procédés, le pilotage et la gestion de la production, la qualité et l'assurance qualité, la maintenance et la sécurité industrielle, la gestion des ressources et des coûts, et la communication en langue anglaise.

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BTS Europlastics et composites, option POP (Pilotage et Optimisation de la Production), forme des techniciens supérieurs spécialistes des procédés de fabrication des composites organiques et de transformation des matières plastiques. Il est axé sur le pilotage et le suivi de la production, avec la capacité de garantir la bonne pratique des personnels et des équipements, de gérer la production et la qualité, d'améliorer continûment le procédé, de conduire des actions spécifiques, de maintenir le haut degré de performance de la chaîne et d'encadrer des équipes.

## MÉTIER VISÉ

- Pilote ou chef d'atelier de production plastique/composite
- Gestionnaire de production
- Responsable qualité
- Technicien de maintenance industrielle

## RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le titulaire exerce dans les domaines de la réalisation de pièces et de sous-ensembles plastiques ou composites. Il est un spécialiste des procédés de fabrication des composites organiques ou de transformation des matières plastiques, concepteur des processus associés, et intervient tout au long de la chaîne d'obtention (définition, industrialisation, réalisation, assemblage et contrôle) des éléments plastiques ou composites constituant les pièces et sous-ensembles industriels.

## POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment

## TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38416/>

Niveau de diplôme : 5 (BTS)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

|           |                                       |
|-----------|---------------------------------------|
| Code(s)   | —                                     |
| NSF       | 200 - 220 - 225                       |
| ROME      | H1506 - H3303 - H1404                 |
| FORMACODE | 23064 - 31606 - 31454 - 31652 - 23021 |
| RNCP      | 38416                                 |

## NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)

Date d'enregistrement de la certification : 20/12/2023

Date d'échéance de la certification : 31/12/2028

## DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

## MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

## TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

## CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // [ifpra-contact@ac-normandie.fr](mailto:ifpra-contact@ac-normandie.fr) <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

## MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : [ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr](mailto:ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr)
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

## QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

## LIEUX DE FORMATION

| Établissement / antenne | Sigle | Ville             | Département         |
|-------------------------|-------|-------------------|---------------------|
| GRM - antenne de Eu     | GRETA | Eu                | Seine Maritime (76) |
| Jean-Baptiste Colbert   | LP    | Le Petit-Quevilly | Seine Maritime (76) |

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090  
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A  
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.